

## VERSEMENT D'UNE REMUNERATION EXCEPTIONNELLE 2015 AU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DANS LE CADRE DU PROJET DE FUSION AVEC HOLCIM

Le Conseil d'administration de Lafarge a décidé, le 10 mai 2015, de l'octroi d'une rémunération exceptionnelle à M. Bruno Lafont, Président-Directeur général du Groupe, pour le rôle clef qu'il a joué dans le cadre du projet de fusion avec Holcim. Ce travail, mené en parallèle de la conduite des opérations de Lafarge, a notamment inclus les négociations entre Lafarge et Holcim sur leur projet de fusion entre égaux, la conduite et le suivi des processus d'autorisations réglementaires et de cessions, le lancement du processus d'intégration, dont la nomination du Comité exécutif du futur Groupe, le suivi du dialogue social et le dépôt de l'offre publique d'échange auprès de l'Autorité des marchés financiers.

Le Conseil d'administration a pris en considération la performance exceptionnelle, l'engagement et les résultats du Président-Directeur général dans ces circonstances extraordinaires. Sur avis du Comité des rémunérations, et agissant dans le cadre des articles L.225-47 et L.225-53 du code de commerce français, le Conseil a décidé, sans que M. Bruno Lafont ne prenne part à cette décision, de lui accorder une indemnité exceptionnelle de 2 500 000 euros pour l'année 2015, et qui sera versée en mai 2015.

L'ensemble des pratiques de gouvernance et des éléments de rémunération accordés aux dirigeants mandataires sociaux est détaillé dans le Document de Référence du Groupe.

### INFORMATIONS GENERALES

Leader mondial des matériaux de construction, Lafarge a réalisé un chiffre d'affaires de 12,8 milliards d'euros en 2014, avec une présence dans 61 pays et 63 000 collaborateurs. Acteur majeur dans ses activités Ciment, Granulats & Bétons, il contribue à la construction des villes dans le monde entier avec des solutions innovantes pour les rendre plus accueillantes, plus compactes, plus durables, plus belles et mieux connectées. Doté du premier centre de recherche au monde sur les matériaux de construction, Lafarge place l'innovation au cœur de ses préoccupations, au service de la construction durable et de la créativité architecturale.

Des informations plus complètes sur Lafarge peuvent être obtenues sur son site internet : [www.lafarge.com](http://www.lafarge.com)

#### CONTACTS PRESSE

Lafarge.press@lafarge.com

Christel des Royeries: +33 (0)1 44 34 19 47

Sabine Wacquez: +33 (0)1 44 34 96 83

Elodie Woillez: +33 (0)1 44 34 11 70

#### RELATIONS INVESTISSEURS

Stéphanie Billet : +33 (0)1 44 34 93 71  
Stephanie.billet@lafarge.com

Michael Bennett : +33 (0)1 44 34 11 51  
Michael.bennett@lafarge.com

Laurence Le Gougec : +33 (0)1 44 34 94 59  
Laurence.legougec@lafarge.com